



Ouvrir la voie du travail autonome aux Canadiens neurodivergents

Principales conclusions et recommandations

La main-d'œuvre canadienne compte de nombreuses personnes qui pensent et apprennent différemment. Ces Canadiens neurodivergents apportent des forces, telles que la créativité, la reconnaissance de schémas et une réflexion axée sur les solutions, autant de qualités qui peuvent stimuler l'innovation. Pourtant, les systèmes d'emploi traditionnels ne parviennent souvent pas à s'adapter à ces différences, laissant ainsi ces talents sous-utilisés.

Cette étude explore le travail autonome comme voie vers l'inclusion, en s'appuyant sur des entretiens et des groupes de discussion avec des entrepreneurs et des parties prenantes du système. Elle met en évidence à la fois les occasions et les obstacles systémiques qui méritent notre attention.

Ce que nous avons appris

Les entrepreneurs neurodivergents travaillent dans divers secteurs : services professionnels, industries créatives, éducation, santé mentale, métiers spécialisés et économie des petits boulots. Pour beaucoup, le travail autonome est un choix délibéré, une occasion d'aligner leur travail sur leurs forces et leurs valeurs, de créer des horaires flexibles et de concevoir des environnements favorables. Pour d'autres, c'est un dernier recours après avoir été exclus ou s'être vu refuser des mesures d'adaptation dans les milieux de travail traditionnels.

Une observation cruciale : le travail autonome est rarement présenté comme une option dans les programmes de soutien à l'emploi au Canada, qui se concentrent principalement sur les emplois traditionnels. Cette approche restrictive néglige le potentiel entrepreneurial et renforce les croyances limitantes sur les capacités.

Des obstacles pratiques viennent compliquer la situation. Les programmes de formation et de mentorat supposent souvent des styles d'apprentissage neurotypiques, laissant des lacunes pour les personnes ayant des difficultés dans les fonctions exécutives, telles que la planification et la gestion du temps, et celles ayant des différences d'apprentissage. Les obstacles financiers sont considérables : les politiques restrictives en matière de prestations d'invalidité découragent la prise de risques, et le financement ciblé pour les entrepreneurs neurodivergents est pratiquement inexistant.

Pourquoi est-ce important?

Le Canada est confronté à une pénurie de compétences et à des défis en matière de productivité. Le sous-emploi des personnes neurodivergentes représente une occasion manquée de tirer parti d'un bassin de talents diversifié. Le travail autonome offre liberté, innovation et participation économique, mais la réalisation de ce potentiel nécessite un changement systémique.

Recommandations d'action

Gouvernement et politiques

- **Réformer les prestations d'invalidité** : supprimer les pénalités de récupération et permettre des ajustements progressifs des revenus afin que les entrepreneurs puissent croître sans perdre le soutien essentiel.
- **Élargir les programmes de stabilité des revenus** : rétablir ou lancer des initiatives de revenu de base pendant les phases de démarrage afin de réduire les risques financiers.
- **Financement accessible** : établir des partenariats avec des institutions financières et des prestataires de services de soutien à l'emploi afin d'offrir des prêts à faible taux d'intérêt, des micro-subventions et des options de remboursement flexibles adaptées aux entrepreneurs neurodivergents.



Écosystème entrepreneurial

- **Accélérateurs et incubateurs neuro-inclusifs** : financer des programmes qui fournissent des ressources adaptatives, un rythme flexible et un mentorat fondé sur l'expérience vécue.
- **Mentorat et réseaux de pairs** : créer des programmes de mentorat dirigés par des personnes neurodivergentes et des communautés de pairs pour un accompagnement et une collaboration authentiques.
- **Réseautage inclusif** : organiser des événements adaptés aux sensibilités sensorielles, des séances structurées en petits groupes et des options virtuelles pour répondre à divers besoins de communication.
- **Carrefours de ressources centralisées** : créer des plateformes conviviales regroupant des renseignements sur les programmes, les formations, les financements et les outils offerts.

Éducation et perfectionnement de la main-d'œuvre

- **Intégrer le travail autonome dans l'éducation professionnelle** : inclure des parcours entrepreneuriaux dans les programmes scolaires de la maternelle à la cinquième secondaire et étendre l'apprentissage par l'expérience à l'enseignement supérieur.
- **Occasions expérientielles** : proposer des stages, des programmes coopératifs et des apprentissages axés sur des projets liés à l'entrepreneuriat afin de renforcer la confiance et les compétences.
- **Formation à la neurodiversité** : former les enseignants et les conseillers d'orientation afin de lutter contre la stigmatisation et de favoriser l'inclusion.

Sensibilisation à l'échelle de l'écosystème

- **Formation complète** : offrir une formation sur la neurodiversité à toutes les parties prenantes (prestataires de services de soutien à l'emploi, associations professionnelles, incubateurs) sous la direction d'experts en neurodiversité afin de garantir l'authenticité et les effets de la formation.

Pour consulter l'intégralité de la recherche, lisez notre document d'analyse [Créer son parcours : ouvrir la voie du travail autonome aux Canadiens neurodivergents](#).

En partenariat
avec le :



Signal49
RECHERCHE

Blueprint

Financé par le programme
des Compétences futures du
gouvernement du Canada.

Canada

Cette recherche a été réalisée avec le soutien financier du gouvernement du Canada dans le cadre du [programme Compétences futures](#).

Avec prise d'effet le 26 janvier 2026, Signal49 Recherche a cessé d'utiliser la dénomination et la marque de commerce « Le Conference Board du Canada », qu'elle utilisait auparavant en vertu d'une licence accordée par The Conference Board, Inc. The Conference Board, Inc. et ses titulaires de licences ont le droit exclusif d'utiliser les marques de « THE CONFERENCE BOARD » au Canada.

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028
AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Signal49 Recherche.

Où le savoir inspire l'action

signal49.ca